



## PROCES VERBAL CONCOURS ARBITRE CF Valence - Réunion du 11 Juin 2015

**Destinataires :** Comité Directeur – Ligues – Comités – Membres du Jury National – CFO -CRO

Pièce jointe : 1

### Présents

Bernard GAVA – Matthieu SOUCHOIS – Frédéric CHALOUPY – Luc MURILLON – Bruno VAUTHIER  
**Coordonnateur :** Nicolas MAESTRE

### Ordre du Jour de la réunion du Jury National du 11 juin :

- 1- Bilan de l'organisation du concours 2015
- 2- Liste Admission des candidats du concours 2015 -
- 3- Problématique de l'épreuve 3x3
- 4- Retours d'expérience Formateurs Evaluateurs et CRO
- 5- Organisation Concours 2016 Nouvelles adaptations pour validation BF et CD FFBB
  - a- Modifications à apporter au concours / règlement du concours 2016
  - b- Objet des Révisions des documents supports à prévoir, épreuve par épreuve
  - c- Nombre de rencontres en PNM
  - d- Validation évaluateurs session 2016
- 6- Formation continue pour la préparation au concours 2016 dans les nouvelles ligues
- 7- Questions Diverses
- 8- Echéances 2016

### 1- Bilan de l'organisation du concours 2015 :

- Pour la session 2015, toutes les ligues (sauf Corse) ont participé en inscrivant 1 ou plusieurs candidats au concours
- **141 arbitres se sont inscrits** dans les formations proposées par les ligues (contre 232 en 2014).
- **48 abandons** en cours de formation (*contre 82 en 2014*).
- **6 candidats** ne peuvent poursuivre la 2<sup>ème</sup> série d'épreuves pour cause d'évaluations en Cours de Formation non validées dans les délais fixés.
- **87 arbitres** ont été convoqués aux épreuves terminales (contre 115 en 2014).
  - 3 ont fait le choix de conserver leurs notes acquises aux épreuves terminales du concours 2013 ou 2014 et ne se sont pas présentés aux épreuves de 2015
  - 3 candidats ne se sont pas présentés aux épreuves terminales (Absents)
- **81 candidats** (contre 115 en 2014) ont passé les épreuves terminales
- **57 candidats** ont satisfait aux épreuves terminales en obtenant une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 et sont donc admissibles. La CFO décide de leur recrutement en fonction de leur classement au sein de leur Ligue (contre 93 en 2014)
- **49 sur les 57 intègrent le championnat de France**
- **30 candidats** dont la moyenne finale est inférieure à 12/20 (**dont 12 candidats** ont une moyenne comprise entre 11,6/20 et 12/20).

### Commentaires du Jury

A partir des constats établis dans chaque centre du déroulement des épreuves au concours, le concept des épreuves ainsi que leur mise en œuvre peuvent être considérés comme maîtrisés. Le nombre des candidats ayant participé à la formation, ainsi qu'au concours, est jugé adapté aux besoins de chaque zone.

L'épreuve de la démonstration commentée dans la pratique du 3c3 ainsi que la séance d'information se révèlent être les plus redoutées par les candidats car nouvelles et souvent pas assez travaillées. Des adaptations ci-après formulées seront proposées pour encourager les candidats à se former sur la technique appliquée sur les terrains et pour démystifier l'épreuve.

#### Bilan des formations par ligues

LIGUE	INSCRITS	ARRETS EN COURS DE FORMATION	ECHECS A LA FORMATION CONTINUE	CONVOQUES AUX EPREUVES TERMINALES	ADMIS
ALPES	7	2	0	5	5
ALSACE	7	1	0	6	5
AQUITAINE	8	3	0	5	5
AUVERGNE	6	3	0	3	1
BASSE NORMANDIE	5	2	0	3	1
BOURGOGNE	3	0	0	3	2
BRETAGNE	4	0	0	4	3
CENTRE	12	9	0	3	1
CHAMPAGNE ARDENNE	8	2	1	5	1
COTE D'AZUR	10	4	1	5	3
FRANCHE COMTE	6	5	0	1	0
HAUTE NORMANDIE	5	2	1	2	1
ILE DE France	7	1	0	6	4
LANGUEDOC ROUSSILLON	6	2	0	4	3
LIMOUSIN	1	0	0	1	1
LORRAINE	7	2	1	4	1
LYONNAIS	9	2	0	7	5
NORS PAS DE CALAIS	7	0	0	7	6
PAYS DE LOIRE	3	2	0	1	1
PICARDIE	2	1	0	1	1
POITOU CHARENTE	5	3	0	2	1
PROVENCE	9	1	2	6	3
PYRENEES	3	0	0	3	3
<b>TOTAUX</b>	<b>140</b>	<b>47</b>	<b>6</b>	<b>87</b>	<b>57</b>

Le jury constate la bonne réaction de certaines ligues suite aux résultats du concours 2015 en comparaison avec ceux de la session 2014 notamment dans la proportion du nombre de candidats Inscrits/Admis/Recrutés. Il est rappelé à ce sujet que l'INFBB organise le concours sans limiter le nombre d'admis ; la liste des admis par ordre de mérite est transmise à la CFO pour suite à donner dans son recrutement en fonction des besoins de chaque zone.

## **2- Résultats du concours 2015**

(voir Fichier 2015-06-11 Résultats Concours Arbitres CDF 2015 INFBB-CFO VFIN.docx joint)

### **3- Problématique de l'épreuve de Démonstration Commentée**

Pour tenir compte des retours émanant des différents centres de formation, la démonstration commentée (Epreuve E12) est l'épreuve qui pénalise le plus les candidats, d'autant qu'elle n'est pas suffisamment préparée, notamment dans sa partie réalisation technique. Les responsables de formation doivent veiller à mieux aviser les candidats sur la nature et les exigences de l'épreuve et de l'évaluation. Ils seront aidés dans ce sens. Il faut avoir une réflexion sur la façon d'aborder cette épreuve jugée pourtant très importante dans les compétences attendues.

Compte tenu de cette observation, le jury national propose pour le concours 2016, une année test en classant les épreuves E12a et E12b en option facultative non obligatoire au choix du candidat. Si celui-ci s'inscrit pour passer l'épreuve optionnelle, les points qu'il aura acquis au-dessus de la note 10 pour ces deux épreuves seront additionnés en bonus au total des points qu'il aura obtenu sur l'ensemble des épreuves du concours ; si sa note est inférieure à 10, son total obtenu sur l'ensemble des épreuves reste ce qu'il est.

Cette procédure permet aux bons candidats qui choisissent l'option de bien se positionner dans le classement final sans pour autant sanctionner ceux qui ne passent pas cette option.

Le jury dans sa réunion finale de 2016, analysera le maintien ou non de ce choix.

### **4- Retours d'expérience Formateurs Evaluateurs et CRO**

#### **a-** Responsables de formation :

Le jury national souhaite que les responsables de formation ne puissent pas être observateurs pour leurs propres candidats inscrits au concours dont ils ont la responsabilité.

Nicolas MAESTRE et Bruno VAUTHIER informent le jury de l'expérience acquise par les formateurs qui sont maintenant autonomes quant aux formations dispensées.

Le jury national tient à les féliciter sur leur rapidité d'adaptation par rapport au référentiel pas toujours simple dans son application car imposant des nouveaux fonctionnements et contenus. Dans ce domaine, il est rappelé de garder la rigueur des concepts énoncés dans le référentiel en évitant les dérives pouvant perturber les candidats.

#### **b-** CRO :

Contacts réguliers avec les CRO.

Retours de constats suite à l'enquête 2015 et réponses du jury national :

- Il serait bien que les sujets de démonstration commentée soient sur le livret du formateur afin que les stagiaires puissent les travailler ⇒ à ajouter sur le cahier de formation
- Envoyer les annales des épreuves 2013-2014-2015 aux formateurs pour préparer la session 2016 : (qcm, quiz vidéo etc.) ⇒ validé
- Bonne résolution d'avoir supprimé les dossiers papiers
- Epreuve E5 (clips vidéo) : alerter les candidats pour être filmés assez tôt dans la saison
- Epreuve E-Learning : ouvrir les inscriptions et les droits d'accès au E-Learning au 1<sup>er</sup> juillet pour permettre aux candidats de se préparer pendant l'été ⇒ validé
- Epreuve E7 (test physique) plus simple et plus adaptée sous forme de Luc Léger ⇒ à reprendre au compte des épreuves terminales au lieu des épreuves de ligue
- Répéter l'exercice de formation à distance pour les évaluateurs car bonne méthode pour bien cerner par des exemples pratiques et réels la problématique des évaluations de compétences ⇒ validé
- Etendre la fiche d'évaluations aux Ligues ⇒ une version "ligue" est disponible et déjà en vigueur dans les ligues intéressées.
- Réflexion sur un concours niveau Ligue ? ⇒ reporté à plus long terme

### **5- Organisation Concours 2016 Nouvelles adaptations pour validation BF et CD FFBB**

Modifications à apporter au concours / règlement du concours 2016 (intégrées dans les points ci-dessous développés)

- Pour chaque candidat, un **dossier de formation** type transmis à l'INFBB devra permettre au formateur de donner ses appréciations sur les points suivants :
  - Notes dans chaque épreuve travaillée durant la formation
  - Nombre d'Absences justifiées et non justifiées

- Motivation du candidat
- Profil du candidat
- Avis très favorable, favorable ou doit faire ses preuves au concours

Cette disposition présente un double intérêt pour le formateur et le jury national notamment pour l'étude des notes finales comprises entre 11/20 et 12/20.

- Des Révisions et des compléments seront apportés sur les ressources documentaires fournis aux formateurs.
- Nombre de rencontres en PNM et NF3

Suite à la réforme des désignation, un des prérequis pour s'inscrire au concours 2016 est d'officier régulièrement en PNM et NF3. Une dizaine de candidats a toutefois très peu officié en 2015 dans cette division avant la clôture des évaluations (5, 4 voire 3 matchs). Le terme régulièrement n'étant pas assez précis, le jury national doit déterminer le nombre minimum de rencontres pour le concours 2016. Un additif au règlement sera intégré à l'actuel pour définir exactement le nombre.

- Validation évaluateurs session 2016

L'évaluateur du concours CF doit répondre à l'un des deux critères suivants :

- Soit il officie régulièrement comme observateur en Championnat de France ou à un niveau supérieur.
- Soit il officie en qualité d'arbitre de niveau CF1 ou d'un niveau supérieur pour autant qu'il soit engagé dans la formation

Il ne peut être le responsable de formation de la ligue

Il doit avoir réalisé le test d'harmonisation des notations.(voir ci-dessous)

#### **Formation à distance des évaluateurs :**

Au cours de cette session 2015 une vidéo d'un match « test » niveau CF (Masculins) a été envoyé via l'application informatique « WE-TRANSFER » aux 115 évaluateurs validés.

Les objectifs visés pour les évaluateurs ont été de détecter les situations clés d'une rencontre et à noter de façon homogène les deux candidats « cobayes » opérant sur une rencontre retransmise à partir d'une vidéo. Ils étaient invités à envoyer leur évaluation sur les 2 arbitres en utilisant la fiche d'évaluation et les critères fournis pour le concours 2015 ;

- 30 évaluateurs (sur 115) ont participé à ce test de formation à distance. L'envoi tardif de la vidéo ne peut suffire à expliquer ce faible taux de réponse, d'autant qu'un délai supplémentaire a été accordé.

Leurs retours nous ont ainsi permis de mesurer les disparités entre les évaluateurs sur tout le territoire. Pour une même rencontre observée en vidéo, les évaluations connaissent un écart parfois significatif.

L'expérience de l'évaluateur, sa sensibilité, ses connaissances techniques, son interprétation des notions à juger dans la fiche, ne doivent pas justifier certains décalages. Les critères d'évaluation seront mieux précisés pour 2016.

D'après l'avis de ces participants, ce test et les résultats communiqués leur ont permis néanmoins de s'étalonner par rapport à la distribution moyenne de ces 30 évaluateurs ayant retourné leurs fiches et donne l'occasion au pôle formation de former à distance les évaluateurs.

Pour la session 2016 le jury national impose une formation continue d'harmonisation **obligatoire** pour les évaluateurs par des exercices de formation à distance ou en « présentiel » (stage de début de saison) via une vidéo de rencontre avec correction type avant le début des évaluations.

Au total pour la session 2015:

- **145 demandes** de validation
- **115 évaluateurs** ont été validés
- **Au final moins de 50** de ces 115 évaluateurs ont observé et évalué

#### **Validation des évaluateurs** (groupe restreint)

Prévue en juillet-août-septembre 2015 pour le concours 2016.

Le nombre d'évaluateurs formés et validés par Ligue doit pouvoir permettre d'assumer toutes les évaluations. Il est donc capital de valider les évaluateurs et de mieux les former en amont de la saison, afin de donner le temps nécessaire aux ligues de planifier les évaluations.

Le stage de Zone de début de saison pourrait être un lieu de rassemblement et validation des évaluateurs en présentiel. En cours de préparation.

Pour être retenu dans la liste des évaluateurs établie par le jury national, il faudra avoir validé la formation à distance ou le stage en présentiel en plus de répondre aux critères d'usage. Toute absence de retour au test d'harmonisation sera considéré comme abandon de la mission en cas de non-participation au stage de zone de début de saison.

#### 6- Formation continue des candidats pour la préparation au concours 2016 dans les ligues

Afin de permettre la formation dans les camps organisés par les Ligues, les inscriptions au concours sont ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

#### 7- Questions Diverses

L'arbitre classé 1<sup>o</sup> du concours et la 1<sup>o</sup> arbitre féminin de la liste de la session 2016 seront invités pour assister au match de préparation de l'équipe de France masculine qui se déroulera à Strasbourg fin Août 2015. Un diplôme leur sera remis par le directeur de l'INFBB.

#### 8- Echéances session 2016 :

1 <sup>er</sup> juillet – 30 septembre	Test d'harmonisation et Validation des évaluateurs
1 <sup>er</sup> juillet – 31 octobre	Inscription à la formation – début des évaluations terrain
31 décembre	Date limite d'inscription des candidats présentés au concours et de la session choisie
15 mars	Date limite du retour des évaluations probatoires organisées par les ligues
1 <sup>er</sup> avril	Convocation des candidats aux épreuves terminales
15 avril	Date limite des épreuves terminales
Mai-Juin	réunion du jury national pour validation des notes et du classement national du concours et Réunion CFO : étude des besoins géographiques et validation des accessions au groupe championnat de France

Rédacteur	Vérificateurs	Approbateur
Nicolas MAESTRE Responsable Technique de Zone	Matthieu SOUCHOIS <i>Directeur du Pôle Formation</i>	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2015-06-19 2-OFFICIELS - Concours Arbitres CDF - PV JURY NATIONAL INFBB-CFO VFIN	